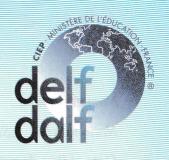


## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



## DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

**Marcel CLARAMUNT BASSEGODA** 

né le 14/10/2002 à Barcelona (ESPAGNE)

de nationalité ESPAGNOLE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 01/07/2019

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 034003-037322

## RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : CLARAMUNT BASSEGODA Marcel

Nationalité : ESPAGNOLE

Date et lieu de naissance : 14/10/2002 Barcelona (ESPAGNE)

*N*° *de candidat : 034003-037322* 

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session: 2019-04-S centre d'examen: Barcelona (ESPAGNE)

ÉCRIT Production note 18,50 / 25

Compréhension note: 23,50 / 25

ORAL Production note: 12,00 / 25

Compréhension note : 20,00 / 25 NOTE FINALE : **74,00 / 100** 

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

• DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire

DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant

• DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté n° de diplôme : 034003-201904S-4427076 133IN

